

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 NOVEMBRE 2022

Liste des délibérations examinées lors de cette séance par le Conseil municipal,
conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un novembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, suite à la convocation en date du 14 novembre 2022, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel HANNECART, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : M. HANNECART Michel, Maire, Mme DOCTOBRE Marie-Christine, M. GODIN Jean-Luc, M. GRIERE Daniel, Mme FOSTIER Francine, Adjoints ;

Mme BAUDRY Marie-Fernande, M. ROLAND Paul-Henri, M. CARPENTIER Bernard, Mme DEBIONNE Brigitte, M. VAN VOOREN Valéry, Mme BAYART Nathalie, M. BOUCHEZ Sébastien, Mme GROULT Mélanie, M. MARIE Serge, Mme HANNAPPE Françoise, Mme ROUSIES Françoise, M. SCULFORT Christophe, Mme CAILLEAUX Christine, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme DELVALLEE Séverine (procuration donnée à Mme DOCTOBRE Marie-Christine), M. LEGRAND Pascal (procuration donnée à M. GODIN Jean-Luc), Adjoints, Mme LABOUREUR Marie-Claude (procuration donnée à M. HANNECART Michel), M. LALLEMAND Serge (procuration donnée à M. MARIE Serge), M. HERBIN Alain (procuration donnée à Mme HANNAPPE Françoise), conseillers municipaux.

Madame GROULT Mélanie a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2022 a été approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2022-055 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT POUR LA PROGRAMMATION 2023 POUR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES REFECTOIRES POUR LE SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE ET CREATION D'UN ACCES A L'ECOLE DE MORMAL

Approbation à la majorité des membres présents, 20 voix pour et 3 abstentions (Mme ROUSIES, M. SCULFORT et Mme CAILLEAUX) pour solliciter une subvention auprès de l'Etat (DETR, DSIL, FNADT), programmation 2023, pour les travaux d'aménagement des réfectoires pour le service de restauration scolaire et la création d'un accès à l'école de Mormal.

DELIBERATION N°2022-056 : DECISION MODIFICATIVE N°3

Approbation à la majorité des membres présents [19 voix pour, 1 voix contre (M. SCULFORT) et 3 abstentions (M. MARIE, Mme ROUSIES, Mme CAILLEAUX)], des ajustements de crédits à effectuer au budget primitif 2022.

DELIBERATION N°2022-057 : ATTRIBUTION DE BONS D'ACHATS AUX AINES POUR L'ANNEE 2022

Approbation à la majorité des membres présents 20 voix pour et 3 abstentions (Mme ROUSIES, M. SCULFORT et Mme CAILLEAUX), pour la mise en place de bons en faveur des aînés de 65 ans et plus pour la fin de l'année 2022.

DELIBERATION N°2022-058 : ADHESION AU CNAS (COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE) AU 1^{ER} JANVIER 2023

- **Adoptée à l'unanimité** l'adhésion de la commune au CNAS au 1^{er} janvier 2023.
- **Désignation à la majorité des membres présents**, avec 16 voix pour, Monsieur Sébastien BOUCHER membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué élu notamment pour représenter : la mairie de BERLAIMONT au sein du CNAS. Monsieur Serge MARIE s'était présenté à ce poste et a obtenu 7 voix.

DELIBERATION N°2022-059 : APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Adoptée à l'unanimité

Information sur les décisions de l'exécutif prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales.

La séance est levée à 20h15.



A Berlaimont, le 23 novembre 2022
Le Maire,


Michel HANNECART